

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019
DELIBERATION N° 33

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43*

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCO, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC ; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par Mme CASTEL ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme LAUQUE ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente :
Mme JUZAN

Secrétaire :
M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Meyzenc,

OBJET : EVENEMENTIEL ET ANIMATION – Noël à Bayonne 2019 – Modalités d'organisation et de tarification des manifestations.

La Ville de Bayonne propose du 29 novembre au 5 janvier prochain des animations dans le cadre de l'opération Noël à Bayonne.

Comme chaque année, une grande roue est installée sur la place de la Liberté, dans les mêmes conditions qu'en 2018, à savoir :

GRANDE ROUE – billets vendus par la Ville	Tarif unitaire (en euros)
plein tarif	5
commerces bayonnais (via une commande groupée de l'ODC)	1,50
associations bayonnaises	2
comités d'entreprise et groupements, bayonnais ou non bayonnais	2
séniors bayonnais et les particuliers dans le cadre d'opérations promotionnelles	3

Par ailleurs, il est proposé de reconduire les animations autour d'une patinoire synthétique, square Gambetta, dans le quartier Saint-Esprit, pour la période des vacances scolaires de Noël (du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020, sauf 25 décembre et 1^{er} janvier). Pour ce faire, la Ville a fait appel, via un marché public, à un prestataire pour son installation.

La patinoire sera ouverte au public tous les après-midi, de 14h à 19h, dans les conditions suivantes :

PATINOIRE	Tarif unitaire (en euros)
sur site (entrée + location de patins)	5
prévente (entrée + location de patins)	2,50

Afin d'assurer le fonctionnement de la patinoire (accueil du public, location de patins, animations), la Ville de Bayonne a consulté les associations du quartier.

L'association Euskaldun Buruak s'est proposé d'assurer cette prestation : elle mettra à disposition 6 à 7 bénévoles par jour pendant toute la période.

En contrepartie de son implication, la Ville de Bayonne autorise l'association à percevoir les droits d'entrée sur place et abandonne les recettes correspondantes au profit de l'association. Celle-ci présentera un état des recettes à la fin de l'opération.

Afin de formaliser ces éléments, la Ville doit conclure un contrat de prestation avec l'association Euskaldun Buruak.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les tarifs tels que proposés ci-dessus, d'approuver les termes du contrat, ci-annexé, et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne